



Le SNAO sur vos réseaux sociaux préférés !



Clin d'oeil de Septembre 2017

Bonjour [Prenom],

**Une rentrée sur les chapeaux de roues avec la parution au JO le 16 Septembre 2017 de l'évolution de la NGAP des orthoptistes. Car oui, ca y est ! Il est maintenant possible de réaliser, et surtout il est possible de côter une rééducation d'une déficience fonctionnelle de la vision. Vivement la suite des évolutions en Janvier 2018! Autre parution au JO, les modalités de mise en oeuvre des contrats de coopération pour les soins visuels concernant les deux premières annexes (embauche et formation d'un orthoptiste), on attend celle pour la troisième annexe qui concerne les MSP.**

**IMPORTANT! Les orthoptistes d'Ile-de-France sont sollicité(e)s par l'URPS et l'ARS IDF pour répondre à une enquête sur l'offre de soins orthoptiques en IDF. Montrons que les orthoptistes savent se mobiliser pour proposer et essayer de créer de nouvelles possibilités d'exercices!**

**Enfin, de nouvelles fonctionnalités pour le clin d'oeil!**

- **Un nouveau logo pour le SNAO (à voir dans la bannière ci-dessus),**
- **Des logos facebook et twitter pour atteindre directement les pages concernées en cliquant dessus**
- **Le contenu complet des articles est accessible en cliquant sur les titres en bleu soulignés!**

**Bonne lecture!**

## **Les actualités en orthoptie**

### **➤ La rééducation des troubles des apprentissages et neurovisuels enfin possible!**

Depuis le 17 septembre 2017, il est maintenant possible de côter la rééducation orthoptique des patients ayant des troubles des apprentissages et/ou des troubles neurovisuels objectivés en:

- AMY 16,2 pour les patients de plus de 16 ans (d'une durée de l'ordre de 60 min)
- AMY 11,2 pour les patients âgés entre 3 et 16 ans (d'une durée de l'ordre de 40 min)
- AMY 10,2 pour les patients de moins de 3 ans (d'une durée de l'ordre de 30 min)

Ce dossier sur la prise en charge des troubles des apprentissages a été porté depuis plus de 10 ans par Maria Plaza Perrin, secrétaire générale du SNAO. Ont aussi participé à ce dossier, Eve Kannengieser, Frederique Serra, Marie-Odile Pataut, Nadine Jaulin, Yannick Moujon et Véronique Dissat.

Un grand merci pour ce travail !

## Enquête URPS Orthoptistes Ile-de-France. IMPORTANT!

L'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) Orthoptistes, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France a lancé une enquête afin de mieux connaître les activités et les moyens d'exercer des orthoptistes franciliens.

Le SNAO a communiqué les adresses mails de ses adhérents à l'URPS Orthoptistes Île de France, et déjà près de 29% de participation.

Une participation important permettra d'établir une cartographie de l'offre de soins en orthoptie sur la région.

Si vous connaissez des orthoptistes franciliens libéraux (syndiqués ou non) qui n'ont pas été invités à répondre à l'enquête, vous pouvez les inviter à se rendre sur le site de [l'URPS Orthoptistes Île-de-France](#), où un lien générique mène vers l'enquête. On y trouve également les résultats de participation régulièrement mis à jour.

Les résultats sont attendus pour le 4ème trimestre 2017 et seront publiés sur le site internet de l'UPRS, mais également détaillés au cours de réunion dans chaque département qui permettront, de plus, d'évoquer avec vous les nouveautés apportées par l'avenant 12 pour l'année 2018

**Si ce n'est pas déjà fait, participez et faites participer en [cliquant ici](#)**

Le taux de participation générale en date du vendredi 29 Septembre 2017 à 19h est de **29%**:

DEPARTEMENT	TAUX DE PARTICIPATION
PARIS	21%
SEINE ET MARNE	30%
YVELINES	32%
ESSONNE	46%
HAUTS DE SEINE	26%
SEINE SAINT DENIS	46%
VAL DE MARNE	25%
VAL D'OISE	22%

## Délégués régionaux 2016-2017

Voici l'ensemble des résultats des élections des Délégués Régionaux.

REGION	LISTE ELECTORALE	VOTANTS EXPRIMES NULS BLANC DR ELU			
PACA	95	56	39	17	Fabrice TEMPLIER
REUNION	27	17	11	6	1 Eric KAROUTCHI
PAYS DE LOIRE	54	35	29	6	Cédric FERRASSE
OCCITANIE	109	59	49	10	Christine PINON-DESCLAUX
HAUT DE FRANCE	52	33	29	4	Grégoire VERHAEGEN
CENTRE	20	15	12	3	Françoise HARDY-BERCKMANS
BOURGOGNE	30	19	11	8	Nicolas RICHOMME
AUVERGNE RHONE ALPES	123	72	54	18	Marie-Pierre FAURE JOUFFRE
MARTI./GUAD./GUY.	14	7	5	2	Marylène THEOLADE
NOUVELLE AQUIT.	56	26	21	5	Pierrick PAVIO
BRETAGNE	67	39	22	17	Karine BEGNIC
NORMANDIE	37	18	12	6	Delphine LEBARILLER-DEHOUCK
GRAND EST	45	44	34	10	Yannick MOUJON

## Concours Facebook SNAO

Félicitations à Delphine Clermont-Manghi qui remporte le concours organisé sur la page facebook du SNAO. Elle gagne une tablette tactile Lenovo Tab 2.

Suivez le [SNAO sur facebook](#), pour ne pas rater le prochain concours!

## » La Fédération Française des Praticiens de Santé (FFPS)

Une nouvelle intersyndicale a été créée début août par huit syndicats représentatifs dont le SNAO. Une initiative qui marque la rupture entre les membres fondateurs de cette intersyndicale - la FFPS - et le Centre nationale des professions de santé (CNPS).

Une création qui se veut « à la fois symbolique et surtout opérationnelle », indique leur communiqué : « Symbolique sur le plan sémantique car exit le terme d'auxiliaire médical déconnecté de la réalité de leur activité, et opérationnelle car le premier objet de la fédération est d'obtenir une modification du livre 3 du code de la santé publique afin de remplacer les mots "auxiliaires médicaux" par "praticiens de santé" ». En effet, estiment les auteurs, « il est temps de remplacer cette vision de subalterne par une vision de partenaire du corps médical ».

## » Assemblée Générale Constitutive de la FFPS

La FFPS a tenu son assemblée générale constitutive le mercredi 13 septembre 2017.

Elle est dirigée et administré par un Congrès. Laurent Milstayn (Président SNAO) a été élu trésorier.

## ***Exercice professionnel***

### » Contrats de coopération pour les soins visuels: les modalités de mise en oeuvre

Les modalités de mise en oeuvre des contrats de coopération pour les soins visuels viennent d'être publiées au Journal Officiel (JO).

Pour la formation d'un orthoptiste, les praticiens doivent être conventionnés en secteur 1 ou adhérents aux options de maîtrise de la pratique tarifaire (Optam ou Optam-Co). Ils doivent répondre également à certaines exigences:

- employer un orthoptiste salarié pour assurer la fonction de maître de stage
- disposer d'un secrétariat physique au sein du cabinet
- accueillir en stage un étudiant en 3ème année d'orthoptie

Le montant total de l'aide versée par la CPAM est de 1800€ par formation, dans la limite de 3 enseignements successifs.

Pour l'embauche d'un orthoptiste, l'ophtalmologiste s'engage à le salarier pendant 1 an pour un minimum de 16 heures par semaine. Il doit aussi augmenter le nombre de patients différents reçus en consultation et ne pas employer d'orthoptiste au jour de l'adhésion, ni avoir procédé à un licenciement dans les 12 mois précédents pour un CDI ou dans les 6 mois pour un CDD.

Les CPAM s'engagent à verser à l'ophtalmologiste une aide forfaitaire de 30000€ sur 3 ans.

## » Plan en faveur des travailleurs indépendants

Les mesures présentées par le Premier ministre mettent en oeuvre les engagements pris par le Président de la République durant la campagne en faveur des indépendants. L'objectif des mesures est de soutenir la création d'entreprise, d'augmenter le pouvoir d'achat des travailleurs indépendants et de renforcer leur protection sociale

Extrait des mesures envisagées:

- La hausse de la CSG sera intégralement compensée pour tous les indépendants via une baisse des cotisations "famille", mais 75% des travailleurs indépendants connaîtront un gain de pouvoir d'achat grâce à une exonération dégressive des cotisations d'assurance maladie et maternité. Et les créateurs et repreneurs d'entreprise seront exonérés de cotisations sociales durant leur première d'activité en-deçà de 30 000 euros de revenu (90% des cas).
- Les déclarations sociales et fiscales, souvent redondantes, seront unifiées. Les plafonds de chiffre d'affaire permettant de bénéficier du régime fiscal simplifié de la microentreprise seront rehaussés (mais pas la franchise de TVA pour éviter la concurrence déloyale).
- Le régime social des indépendants, dont chacun connaît les dysfonctionnements (appels de cotisations aux montants incompréhensibles, retard dans le paiement des pensions, intervention d'huissiers...), sera adossé au régime général à compter du 1er janvier prochain, avec une phase transitoire de deux ans.

## ➤ Partenariat CE Privilège, comité d'entreprise dédié aux professions libérales

Le SNAO a établi un partenariat CE Privilège, comité d'entreprise dédié aux professions libérales, afin que vous bénéficiiez des mêmes avantages que les salariés d'une grande entreprise.

Accès 7j/7, 24h/24 à plus d'un million d'offres à tarifs réduits, partout en France sur les Parcs de loisirs, les spectacles, bons d'achats shopping, sports, loisir, bien-être, sorties, cinéma...

Pour les membres du SNAO, l'adhésion est exceptionnellement à **moins de 3,5€ mois par personne!**

Rendez-vous sur [ce-privilege.com](http://ce-privilege.com), cliquez sur inscription, renseignez vos informations personnelles ainsi que le code de réduction "SNAO".

## ***Les actualités de politique de santé***

### ➤ Formations paramédicales et de maïeutique dans l'université, mission commune des ministères d'Agnès Buzyn et de Frédérique Vidal

Madame Agnès BUZYN, Ministre des Solidarités et de la Santé, et Madame Frédérique VIDAL, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, lancent conjointement une mission afin de poursuivre l'intégration des formations paramédicales et de maïeutique dans l'université.

Les formations paramédicales et de maïeutique concernent près de 150 000 étudiants et constituent un secteur d'activité majeur pour notre pays. Le rôle de M. Stéphane LEBOULER, à qui est confiée la mission, sera de relancer la concertation avec l'ensemble des acteurs, étudiants, formateurs, universités, professionnels, collectivités territoriales, et de préciser les étapes de l'intégration à l'université de ces formations.

A suivre...

### ➤ Stratégie Nationale de Santé 2017

Le Haut Conseil de la Santé Publique a remis le 18 Septembre 2017 à la ministre des Solidarités et de la Santé un rapport sur l'état de santé des Français, marquant ainsi le début des travaux de la stratégie nationale de santé 2017.

Quatre thèmes prioritaires ont été identifiés:

- la prévention et la promotion de la santé
- la lutte contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé
- la nécessité d'accroître la pertinence et la qualité des soins
- l'innovation

La stratégie nationale de santé sera adoptée en décembre 2017 pour une mise en oeuvre dès 2018 dans les territoires et au plan national.

## ➤ Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) 2018

Le premier PLFSS du quinquennat d'Emmanuel Macron a été présenté le jeudi 28 Septembre par la ministre des solidarités et de la santé, Agnès Buzyn, et le ministre de l'action et des comptes publics, Gérard Darmanin.

Plusieurs enseignements et engagements y sont portés:

- Hausse du forfait hospitalier
- Suppression du RSI
- Objectif affiché de ramené le déficit de la Sécurité social (régime général et Fonds de solidarité vieillesse) à 2,2 milliards d'euros, soit le plus bas niveau depuis 2001.
- Le déficit du régime général (hors FSV) devrait être de 1,6 milliard d'euros cette année, en nette amélioration par rapport à 2016, où il était de 4,1 milliards d'euros.
- Vers un paquet de cigarette à 10€
- Extension de l'obligation vaccinale pour les enfants de moins de 2 ans
- Hausse de la CSG
- Minimum vieillesse revalorisé

Nous remarquerons l'absence du projet de reste à charge zéro pour les lunettes, soins dentaires et aides auditives, qui figureront dans un prochain texte.

## **Les actualités scientifiques**

### ➤ Déficit de l'attention et hyperactivité: un trouble du sommeil ?

Le trouble de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) pourrait résulter, en grande partie, d'un manque de sommeil lié à une perturbation des rythmes circadiens, selon une théorie présentée au congrès de l'European College of NeuroPsychopharmacology (ECNP).

### ➤ Les jeunes adultes de plus en plus myopes

D'après le baromètre annuel de la santé visuelle de l'Association nationale pour l'amélioration de la vue, 4 jeunes de 16 à 24 ans sur 10 font part de difficultés à voir de loin, contre 1 sur 3 l'année dernière. L'association souligne les effets du temps important passé sur les écrans, notamment les smartphones.

### ➤ Un programme pour renforcer l'attention des élèves à l'école

L'objectif du programme ATOL (pour "Attentif à l'école"), lancé à l'initiative d'un chercheur en neurosciences de l'Inserm, est de toucher 10 000 élèves au plus tard l'an prochain.

### ➤ Eye tracking et réalité virtuelle

La technologie "Eye Tracking", aussi appelée "Oculométrie" en français, est utilisée depuis des années dans le marketing

mais aussi avec des sites internet ou bien encore en médecine. Cette technologie de suivi des mouvements du regard est désormais de plus en plus utilisée en réalité virtuelle pour améliorer différents aspects de celle-ci. Le point sur cette technologie.

## **Formation, congrès, événement**

### Cercle aux aidants des déficients visuels

Le Groupement des Intellectuels Aveugles ou Amblyopes (GIAA) inaugure un nouveau service à partir de ce mois de septembre 2017: le Cercle des Aidants de Déficiants Visuels (CADV).

Il s'agit d'un cycle de groupes de parole destiné aux personnes qui aident un proche qui a perdu la vue ou qui est en train de la perdre. Les groupes de parole réunissent celles et ceux qui souhaitent échanger sur les problématiques vécues au quotidien auprès d'une personne déficiente visuelle.

Le CADV se réunit une fois par mois de septembre 2017 à juin 2018, le 3ème mardi, pendant 2 heures.

Chaque séance est animée par une psychologue experte du handicap visuel, elle-même devenue aveugle à l'âge de 22 ans, accompagnée d'une consœur, voyante. Des témoins déficients visuels et leurs proches, ayant du recul face au handicap, viennent partager leurs expériences avec les aidants. La parole est libre, tous les thèmes sont être abordés: problèmes relationnels et/ou familiaux, difficultés professionnels, organisation adaptée, déplacements extérieurs, sensibilisation de l'entourage...

Les séances ont lieu dans les locaux parisiens du GIAA au 5 Avenue Daniel Lesueur à Paris (75007)

Pour favoriser les échanges, le nombre de participants est limité à 12. Inscription auprès de Gilles Lebreton par téléphone: 06 65 28 31 97 ou par mail: cadv@giaa.org

### Nystagmagorique: Un roman autour du nystagmus

Max et Cathy habitent dans la même ville et pourtant, ne se connaissent pas. Max voyage à travers le monde depuis qu'il est petit. Cathy a une vie bien réglée, entre son boulot de secrétaire et ses balades avec son chien Nils.

Un jour, Max se rend sur le Mont Denise, non loin de chez lui, un lieu de son enfance qu'il connaît bien. Là-bas, il est pris d'un malaise. Ses yeux se mettent à bouger sans jamais ne pouvoir s'arrêter. Refusant de vivre avec ce maléfice qui l'empêcherait de revoir les beaux paysages du monde, il agresse Cathy qui se trouve sur son chemin, et échange ses yeux avec elle. Désormais, leurs destins seront intimement liés.

Comment Cathy fera de ses yeux qui bougent un vrai trésor ? Max pourra-t-il continuer sa vie d'avant ?

### 4ème Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme - 8 au 15 Septembre 2017

Les rencontres avec nos patients sont au centre de nos exercices professionnels. Nos moyens de communication évoluent (prise de rendez-vous en ligne, rappel par sms, lecture de l'ordonnance, de la posologie...). Mais savons-nous si tous les patients sont égaux face à ces nouvelles évolutions? Sommes-nous à même de repérer et d'orienter les personnes en situation d'illettrisme ?

Cette quatrième édition s'est déroulé du 8 au 15 septembre 2017, et se poursuit sur toute l'année

### Trouble du déficit de l'attention: De nouvelles perspectives? - 7 Octobre 2017

Une conférence sur le trouble du déficit de l'attention: De nouvelles perspectives? aura lieu le 7 Octobre 2017 à Strasbourg.

Nous remarquerons l'intervention d'orthoptistes, Eve Kannengieser et Marie-Laure Laborie représentante de la SFERO sur le sujet "Oculométrie en orthoptie neurovisuelle".

Inscription gratuite

## ➤ Journée Nationale des DYS - 14 Octobre 2017

Pour sa 11<sup>ème</sup> édition, la Fédération française des DYS (FFDYS) organise à Paris la 11<sup>ème</sup> Journée Nationale des DYS qui se déroulera le samedi 14 octobre 2017.

Chaque année, cet évènement rassemble plus de 10 000 personnes à travers toute la France et réunit familles de DYS, thérapeutes, enseignants, chercheurs et politiques pour faire avancer et reconnaître la cause des enfants et des adultes atteints de troubles cognitifs.

Inscription obligatoire (plan vigipirate) via le formulaire en ligne accessible [ici](#)

## ➤ Le lion dans la cage: chronique d'un serpent à lunettes

C'est l'histoire d'une petite fille, différente parce qu'elle ne voit pas comme tout le monde... Mais comment peut-on savoir comment voient les autres ?

Atteinte d'un fort strabisme, l'auteure et réalisatrice Noémie Fansten a décidé de se confier sur ce « problème » qui lui a permis de se créer un univers particulier entre humour, mélancolie, angoisse et poésie. Dans « Le lion dans la cage : chronique d'un serpent à lunettes », on y rencontre un lion et un mouton, une strabologue violoncelliste et Deep Purple, un drôle de serpent à lunettes. Ce récit pédagogique et plein d'humour s'adresse notamment aux mamans en cette période de rentrée des classes.

Acuité.fr

## **Notre formation continue**

### ➤ UNRIO Classique et DPC

Le programme de l'UNRIO pour l'année 2017 est consultable ainsi que les descriptifs sur son propre site.

**RAPPEL :**

- Pour les libéraux :

Les frais engagés pour la formation sont déductibles des revenus professionnels.

Ils peuvent en partie être pris en charge par le FIF-PL.

La prise en charge pour 2017 sera au coût réel, mais plafonnée à 200 € par jour, limitée à 750 € par an et par professionnel

- Pour les salariés :

Les stages sont normalement pris en charge par l'employeur.

N'hésitez pas à nous contacter pour poser une option sur un stage

Contact par telephone: 01 40 22 03 04

Contact par mail: [unrio.dpc@orthoptistes.fr](mailto:unrio.dpc@orthoptistes.fr)

## **Nous suivre sur les réseaux sociaux**

## ➤ Groupe Facebook SNAO réservé aux adhérents

Nous vous rappelons qu'un groupe Facebook réservé aux adhérents SNAO est à votre disposition.

Le but est de permettre une meilleure rapidité dans la transmission de nos informations. Ce groupe est là pour que vous puissiez échanger facilement.

Vous pourrez poser vos questions, avoir les informations immédiatement, savoir ce qui se passe dans le monde orthoptique, et ainsi donner directement votre avis.

Venez nous rejoindre!

## ➤ Page facebook SNAO tout public

Le SNAO possède maintenant une page facebook public. Cette page se veut être l'organe de communication grand public du SNAO.

Que vous soyez orthoptiste ou non, adhérent SNAO ou non, abonnez-vous à la page pour ne rater aucune information de votre syndicat préféré!

On compte sur vous pour "liker" et partager au maximum l'info à TOUS vos contacts facebook!

Astuce: penser à inviter vos ami(e)s à s'abonner à la page en un clic

## ➤ Sur Twitter

Le SNAO n'a pas encore de compte sur twitter, mais saviez-vous que le Président du SNAO était déjà particulièrement actif sur ce réseau social?

Il existe sur twitter de riches échanges entre syndicats orthoptistes, ophtalmos et opticiens, venez-vite nous rejoindre!

## ➤ Petites annonces

Comme d'habitude vous retrouverez les petites annonces sur le site.

Continuez à nous soutenir, **adhérez** encore et **faites adhérer**  
N'oubliez pas que nous avons une cotisation pour les salariés, faite passer l'info!  
Merci à tous pour votre soutien.

Cynthia LIONS

Si vous ne souhaitez ne plus recevoir d'informations de notre part : [Balise\_Desabonnement]